

## RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES RELATIVES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ET LES CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES POUR 2020-2022<sup>1</sup>

### COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le budget 2020-2022 a été adopté par la Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS (Istanbul, Türkiye, 5-8 novembre 2019) sous la Résolution 7.6.

Les fonds disponibles pour la mise en œuvre de l'Accord se composent de :

- 1) le Fonds d'affectation spéciale, accumulé grâce aux contributions ordinaires des Parties,
- 2) les fonds externes, les contributions volontaires accordées par les Parties, ou le cofinancement par d'autres entités pour des activités liées à des questions de conservation prioritaires.

Ce rapport présente une vue d'ensemble des recettes et des dépenses relatives au Fonds d'affectation spéciale pour 2020-2022, au 30 juin 2022. Les sources de revenus présentées comprennent le budget adopté pour 2020-2022, qui est basé sur les Contributions Ordinaires des Parties, et les Contributions Volontaires aimablement fournies par les Parties, ainsi que les cofinancements fournis par les entités qui ont développé conjointement avec l'ACCOBAMS des activités prioritaires liées à la conservation.

Une répartition des dépenses est présentée dans le tableau 3. "Budget adopté - Contributions ordinaires - et dépenses au 30 juin 2022", comprenant le budget adopté pour 2020-2022, et le budget cumulé avec les montants restants des années précédentes.

Les informations sur les dépenses liées au Fonds de Conservation Supplémentaire sont fournies dans le document ACCOBAMS-MOP8/2022/Doc17.

Le Secrétariat est reconnaissant pour le soutien reçu des Gouvernements, des Organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres Institutions pour la mise en œuvre de l'Accord. Des remerciements particuliers sont dus à la Principauté de Monaco pour ses contributions en espèces et en nature et aux Gouvernements italien, espagnol et maltais pour leurs importantes contributions volontaires fournies au cours de la période triennale 2020-2022.

---

<sup>1</sup> Au 30 juin 2022

## I. CONTRIBUTIONS ORDINAIRES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIAL

Au cours de la période triennale 2020-2022, 24 pays faisaient Partie de l'Accord.

Des informations détaillées sur les contributions de chaque pays par année sont données dans les tableaux 1.a, 1.b et 1.c.

Un résumé des contributions ordinaires reçues et dues par année pour le triennat est présenté dans le tableau 2.

### Tableau 1. Recettes et dépenses Fonds d'Affectation Spécial pour 2020-2021 et 2022 arrêtés au 30<sup>th</sup> juin (en Euros)

Tableau 1. a. Contributions Ordinaires année 2020

Pays	Solde dû au 31/12/2019	Contributions 2020	Montants dus en 2020*	Montants reçus au 31/12/2020	Solde dû au 31/12/2020
ALBANIE	1 500	2 304	3 804	3 804	0
ALGERIE	0	4 328	4 328	12 984	-8 656
BULGARIE	0	2 304	2 304	2 304	0
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	2 304	2 304	2 304	0
EGYPTE	12 258	4 086	16 344	16 344	0
FRANCE	0	66 712	66 712	66 712	0
GEORGIE	0	2 304	2 304	2 304	0
GRECE	12 662	12 662	25 324	0	25 324
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	1 501	2 304	3 805	0	3 805
LIBYE	40 970	3 360	44 330	0	44 330
MALTE	0	2 304	2 304	2 304	0
MONTENEGRO	0	2 304	2 327	2 350	0
MAROC	0	2 304	2 304	2 304	0
MONACO	0	2 304	2 304	2 304	0
PORTUGAL	0	10 538	10 538	10 538	0
ROUMANIE	0	4 947	4 947	4 947	0
SLOVENIE	0	2 304	2 304	6 912	-4 608
ESPAGNE	0	56 732	56 732	56 732	0
SYRIE	10 950	2 304	13 254	0	13 254
TUNISIE	0	2 304	2 304	2 304	0
TÜRKIYE	0	27 370	27 370	27 370	0
UKRAINE	0	2 769	2 769	0	2 769
<b>TOTAL</b>	<b>79 864</b>	<b>288 582</b>	<b>368 446</b>	<b>292 251</b>	<b>76 218</b>

\*Inclus impayés des années antérieures

Tableau 1. b. Contributions Ordinaires année 2021

Pays	Solde dû au 31/12/2020	Contributions 2021	Montants dus en 2021*	Montants reçus au 31/12/2021	Solde dû au 31/12/2021
ALBANIE	0	2 304	2 304	2 304	0
ALGERIE	-8 656	4 328	-4 328	0	-4 328
BULGARIE	0	2 304	2 304	2 304	0
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	2 304	2 304	2 304	0
EGYPTE	0	4 086	4 086	0	4 086
FRANCE	0	66 712	66 712	66 712	0
GEORGIE	0	2 304	2 304	2 304	0
GRECE	25 324	12 662	37 986	0	37 986
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	3 805	2 304	6 109	3 805	2 304
LIBYE	44 330	3 360	47 690	0	47 690
MALTE	0	2 304	2 304	2 304	0
MONTENEGRO	0	2 304	2 304	2 304	0
MAROC	0	2 304	2 304	2 304	0
MONACO	0	2 304	2 304	2 304	0
PORTUGAL	0	10 538	10 538	0	10 538
ROUMANIE	0	4 947	4 947	0	4 947
SLOVENIE	-4 608	2 304	-2 304	0	-2 304
ESPAGNE	0	56 732	56 732	56 732	0
SYRIE	13 254	2 304	15 558	0	15 558
TUNISIE	0	2 304	2 304	2 304	0
TÛRKIYE	0	27 370	27 370	27 370	0
UKRAINE	2 769	2 769	5 538	2 769	2 769
<b>TOTAL</b>	<b>76 218</b>	<b>288 582</b>	<b>364 800</b>	<b>245 554</b>	<b>119 246</b>

\*Inclus impayés des années antérieures

Tableau 1. c. Contributions Ordinaires année 2022

Pays	Solde dû au 31/12/2021	Contributions 2022	Montants dus en 2022*	Montants reçus au 30/06/2022	Solde dû au 30/06/2022
ALBANIE	0	2 304	2 304	0	2 304
ALGERIE	-4 328	4 328	0	0	0
BULGARIE	0	2 304	2 304	0	2 304
CROATIE	0	2 661	2 661	2 661	0
CHYPRE	0	2 304	2 304	2304	0
EGYPTE	4 086	4 086	8 172	8172	0
FRANCE	0	66 712	66 712	66 712	0
GEORGIE	0	2 304	2 304	0	2 304
GRECE	37 986	12 662	50 648	0	50 648
ITALIE	0	64 769	64 769	64 769	0
LIBAN	2 304	2 304	4 608	0	4 608
LIBYE	47 690	3 360	51 050	0	51 050
MALTE	0	2 304	2 304	2 304	0
MONTENEGRO	0	2 304	2 304	2 304	0
MAROC	0	2 304	2 304	2 304	0
MONACO	0	2 304	2 304	2 304	0
PORTUGAL	10 538	10 538	21 076	0	21 076
ROUMANIE	4 947	4 947	9 894	4 947	4 947
SLOVENIE	-2 304	2 304	0	0	0
ESPAGNE	0	56 732	56 732	56732	0
SYRIE	15 558	2 304	17 862	0	17 862
TUNISIE	0	2 304	2 304	0	2 304
TÛRKIYE	0	27 370	27 370	27 370	0
UKRAINE	2 769	2 769	5 538	2769	2 769
<b>TOTAL</b>	<b>119 246</b>	<b>288 582</b>	<b>407 828</b>	<b>245 652</b>	<b>162 176</b>

\*Inclus impayés des années antérieures

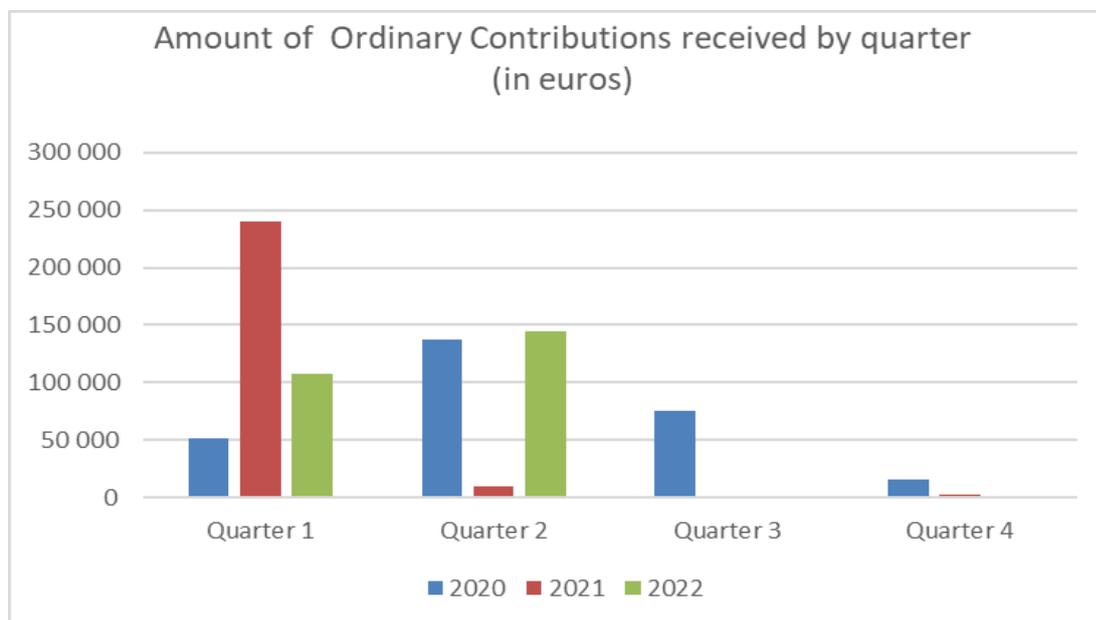
Tableau 2. Récapitulatif des Contributions ordinaires pour la période 2020-2022 (en Euros)

Solde dû au 31/12/2019	Contributions 2020	Montants dus en 2020*	Montants reçus en 2020	Solde dû au 31.12.20*
79 864	288 582	368 446	292 251	76 218
Solde dû au 31/12/2020	Contributions 2021	Montants dus en 2021*	Montants reçus en 2021	Solde dû au 31.12.21*
76 218	288 582	364 800	245 554	119 246
Solde dû au 31/12/2021	Contributions 2022	Montants dus en 2022*	Montants reçus en 2022	Solde dû au 30.06.22*
119 246	288 582	407 828	245 652	162 176

\*Inclus impayés des années antérieures

Selon la Résolution 7.6 de l'ACCOBAMS, les Contributions Ordinaires devraient être payées au cours du premier trimestre de chaque année. Cependant, de nombreuses contributions ordinaires ont été payées plus tard. Les paiements effectués au cours du 1er trimestre de l'année varient comme suit :

- 1er trimestre 2020 : 14 % des paiements
- 1er trimestre 2021 : 64 % des paiements
- 1er trimestre 2022 : 26 % des paiements



## II. APERÇU DES RECETTES ET DES DÉPENSES RELATIVES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR 2020-2022

Le Fonds d'affectation spéciale a été utilisé conformément au budget adopté pour 2020-2022 lors de la MOP7. Les dépenses totales par ligne budgétaire pour la période de trois ans, au 30 juin 2022, sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous. [L'annexe 1](#) présente des informations détaillées sur les lignes budgétaires.

Tableau 3. Budget adopté - Contributions ordinaires et dépenses au 30 juin 2022

Lignes budgétaires Résolution 7.6, Budget 2020-2022		Budget adopté par MOP7 2020-2022	Solde des années antérieures	Dépenses au 30 06 22	diff. entre Budget adopté et Dépenses au 30 juin 2022	diff. entre Budget adopté additionné au solde des années antérieures, et dépenses au 30 Juin 2022
GESTION ADMINISTRATIVE GENERALE		A	B	C	D = A - C	E=A+B-C
<b>Personnel administratif</b>						
1101	Allocation de logement du Secrétaire Exécutif	34 000,00	0,00	26 630,00	7 370,00	7 370,00
1102	Chargé de programme et de projets 1	133 500,00	0,00	115 943,01	17 556,99	17 556,99
1103	Chargé de programme et de projets 2	133 500,00	0,00	105 134,02	28 365,98	28 365,98
1104	Assistant comptable et programme (50%)	60 000,00	0,00	51 038,42	8 961,58	8 961,58
<b>Assistance administrative</b>						
1201	Traducteurs	3 000,00	258,03	0,00	3 000,00	3 258,03
1202	Expert-Comptable	6 000,00	0,00	3 751,20	2 248,80	2 248,80
1203	Assistance Extérieure	5 300,00	1 747,07	4 545,20	754,80	2 501,87
1300	Frais bancaires	2 400,00	108,79	1 116,39	1 283,61	1 392,40
1400	Hospitalité	1 500,00	1 407,58	2 549,89	-1 049,89	357,69
<b>Soutien administratif</b>						
1501	Unités de coordination - MA1a et CA3a	21 600,00	4 933,49	16 982,51	4 617,49	9 550,98
1502	Déplacement du Personnel du Secrétariat - MA1a	50 000,00	7 032,97	36 354,27	13 645,73	20 678,70
<i>S/Totaux Administration</i>		<i>450 800,00</i>	<i>15 487,93</i>	<i>364 044,91</i>	<i>86 755,09</i>	<i>102 243,02</i>
<b>Réunions institutionnelles</b>						
2100	Réunion des Parties	61 000,00	82,68	0,00	61 000,00	61 082,68
2200	Comité Scientifique	49 000,00	-2 488,96	44 088,45	4 911,55	2 422,59
2300	Bureau	32 000,00	114,86	30 432,04	1 567,96	1 682,82
2400	Réunions Représentants Nationaux	21 000,00	5 224,15	19 626,48	1 373,52	6 597,67
2500	Réunion du Comité de respect des obligations	5 000,00	444,85	2 968,80	2 031,20	2 476,05
<i>S/Totaux Réunions Institutionnelles</i>		<i>168 000,00</i>	<i>3 377,58</i>	<i>97 115,77</i>	<i>70 884,23</i>	<i>74 261,81</i>
<b>Actions de conservation</b>						
51*	Développement des capacités		*	0,00		
52	Interactions hommes-cétacés / situations d'urgence	51 000,00	4 656,32	10 956,60	40 043,40	44 699,72
53	Habitats / Recherche et suivi	133 000,00	16 006,27	47 121,17	85 878,83	101 885,10
54	Information/Communication/Sensibilisation du Public	61 000,00	29 172,65	40 170,22	20 829,78	50 002,43
<i>S/Total Actions de Conservation</i>			<i>245 000,00</i>	<i>49 835,24</i>	<i>98 247,99</i>	<i>146 752,01</i>
<b>TOTAL</b>		<b>863 800,00</b>	<b>68 700,75</b>	<b>559 408,67</b>	<b>304 391,33</b>	<b>373 092,08</b>

\* La LB51 a été supprimée conformément à la décision de la MOP7. Les fonds restants de la LB51 (13 237,08 €) ont été transférés à la LB52 et au Fonds sécurisé.

### III. VUE D'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES FOURNIES PAR LES PARTIES (sauf si elles sont destinées à l'ASI)

Tableau 4. a. Contributions volontaires reçues en 2020-2022

Année	de (Pays)	Contribution volontaire (euros)	Utilisée en (année)	Utilisée pour (activités développées)
2020	Monaco	40 000	2020-2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir une étude sur l'identification des points chauds des activités d'observation des baleines dans la zone ACCOBAMS et tester la procédure commune proposée pour utiliser les navires d'observation des baleines comme plate-forme d'opportunité.</li> <li>• Soutenir la mise à jour de l'aperçu des spécimens détenus en captivité dans la zone ACCOBAMS, et l'analyse scientifique évaluant la situation de la semi-captivité dans la zone ACCOBAMS.</li> <li>• Promouvoir les actions de conservation des cétacés lors d'événements nationaux.</li> </ul>
	Malte	10 000	2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'organisation de sessions de formation sur les nécropsies (avec des contributions volontaires de Monaco et de l'Italie).</li> </ul>
	Italie	200 000	2021 - 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'organisation de sessions de formation sur les nécropsies (au total, avec des contributions volontaires de Monaco et de Malte).</li> <li>• Soutenir partiellement l'examen des données sur les prises accessoires disponibles dans les réseaux d'échouage et l'étude des points chauds d'interaction entre les cétacés et les déchets marins.</li> <li>• Produire une revue bibliographique sur l'impact de la pollution chimique sur les cétacés et des directives sur les meilleures pratiques pour évaluer l'impact de la pollution chimique sur les cétacés, développées en collaboration avec les experts de la CBI.</li> <li>• Développer des matériaux/outils de communication pour renforcer la communication de l'ACCOBAMS et promouvoir la visibilité des activités menées par le Comité Scientifique.</li> </ul>
2021	Monaco	40 000	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir une étude sur l'identification des points chauds des activités d'observation des baleines dans la zone ACCOBAMS et tester la procédure commune proposée pour utiliser les navires d'observation des baleines comme plate-forme d'opportunité.</li> <li>• Soutenir la mise à jour de l'aperçu des spécimens détenus en captivité dans la zone ACCOBAMS, et l'analyse scientifique évaluant la situation de la semi-captivité dans la zone ACCOBAMS.</li> <li>• Préparer le projet final de CMP pour <i>Delphinus delphis</i> et <i>Tursiops truncatus</i> qui sera présenté à la Quatorzième Réunion du Comité Scientifique en novembre 2021.</li> <li>• Soutenir l'organisation de la Cinquième Conférence sur la Conservation des Cétacés dans les Pays du Sud de la Méditerranée, y compris un concours visant à sélectionner les meilleures affiches informatives en relation avec le champ d'action scientifique de l'ACCOBAMS (avec un cofinancement</li> </ul>

				<p>du CAR/ASP). Une publication dédiée au renforcement des capacités est en cours et devrait être produite en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des formations sur les nécropsies, en suivant les meilleures pratiques sur l'investigation des causes de la mort, y compris les prises accidentelles pendant les opérations de pêche (bycatch) et l'ingestion de déchets marins, l'enchevêtrement, mais aussi les impacts causés par le bruit, les collisions avec les navires et les maladies infectieuses - "Best Practices on cetacean post-mortem investigation and tissue sampling resulted from the harmonization process in ACCOBAMS and ASCOBANS". En 2021, ces formations étaient en ligne et une interprétation français/anglais était assurée.</li> <li>• Promouvoir les actions de conservation des cétacés lors d'événements nationaux</li> </ul>
	Spain	36 000	2021 et 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le fonctionnement de MEDACES en 2020 et 2021</li> </ul>

Tableau 4.b. Contributions volontaires non dépensées reçues au cours des années précédentes et utilisées en 2020-2022

Année	De (Pays)	Contribution volontaire (euros)	Utilisée en (année)	Utilisée pour (activités développées)
2018	Italie	228 000	2020 - 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la participation de 3 experts (du Liban, d'Egypte et du Monténégro) à l'atelier de nécropsie de mammifères marins, organisé par le département de pathologie vétérinaire de l'Université de Liège (Belgique). L'atelier s'est tenu le 10 juillet (enquête post-mortem sur les mammifères marins en ligne) et un atelier post-mortem sur les mammifères marins en face à face est prévu du 13 au 15 octobre 2020.</li> <li>• Traduire en français les Meilleures Pratiques sur l'investigation post-mortem des cétacés et l'échantillonnage des tissus résultant du processus d'harmonisation dans ACCOBAMS et ASCOBANS.</li> <li>• Soutenir la participation du Président du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS à un atelier en octobre 2021, promu par l'OFB à Paris, sur une éventuelle proposition de PSSA à soumettre à l'OMI en 2022.</li> </ul>
2019	Italie	231 547	2020 - 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'impact de l'ingestion de sacs plastiques, de microplastiques et d'autres matières plastiques sur les cétacés, en coopération avec les initiatives existantes, telles que la CBI ;</li> <li>• Comparer l'évolution de la population de certains cétacés avec les changements environnementaux sur 25 ans dans le nord-ouest de la Méditerranée, proposer un système de surveillance, en utilisant les outils analytiques Big Data construits par ACCOBAMS ;</li> <li>• Contribuer au projet "Sphyrna Odyssey" pour la collecte de données dans le nord-ouest de la Méditerranée en utilisant des véhicules sous-marins et de surface autonome ;</li> <li>• Contribuer à la construction d'un ACCOBAMS d'outils analytiques "Big Data".</li> </ul>
	Espagne	18 000	2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le fonctionnement des MEDACES pour 2019</li> </ul>

#### IV. VUE D'ENSEMBLE DES COFINANCEMENTS (sauf s'ils sont dédiés à l'ASI)

Tableau 5. Cofinancements reçus et utilisés en 2020-2022

Année	De (organization) / projet	Cofinancement (euros)	Utilisé en (année)	Utilisé pour (activités développées)
2020	Fonds EU Projet QUIETMED2	33 794	2020-2021	Ce projet vise à renforcer la coopération entre les Etats membres de la région de la mer Méditerranée afin de réaliser une évaluation GES sur le Descripteur 11 - bruit en Méditerranée. Pour contribuer à la mise en œuvre du projet et réaliser des activités techniques spécifiques, le Secrétariat de l'ACCOBAMS est soutenu par des experts.
	Fonds EU Projet CeNoBS	3 882	2020-2021	Ce projet a été conçu pour "Soutenir la mise en œuvre de la MSFD dans la Mer Noire par l'établissement d'un système régional de surveillance des cétacés (D1) et de surveillance du bruit (D11) pour atteindre les GES". En plus des activités pilotes sur les prises accidentelles et la surveillance du bruit, CeNoBS permettra de mener une enquête aérienne pour estimer l'abondance et la distribution des cétacés dans la mer Noire, ce qui complétera l'ASI.
	Fonds MAVA Projet MedBycatch	141 680	2020-2022	Ce projet vise à mettre en œuvre les activités de surveillance des prises accidentelles dans les pays impliqués dans le projet, et la phase 2 vise en particulier à tester des mesures d'atténuation pour réduire les prises accidentelles d'espèces vulnérables, sur la base des résultats de la première année de surveillance.
	Fonds MAVA Projet Déprédation	114 708	2020-2022	Ce projet vise à soutenir l'évaluation et l'atténuation de la déprédation dans différentes pêcheries méditerranéennes (pêcheries à senne coulissante au Maroc et en Tunisie et pêcheries à petite échelle en Andalousie (Espagne), en Sicile (Italie) et à Malte).
	Fonds MAVA Projet sur les espèces	17 000	2020-2022	Ce projet vise à soutenir un mécanisme permettant de combler les principales lacunes en matière de connaissances sur les espèces vulnérables et très mobiles touchées par la pêche en Méditerranée...
	IUCN Med	1 722	2020	Soutenir la participation des experts à la 13ème Réunion Scientifique de l'ACCOBAMS
2021	Fonds EU Projet QUIETMED2	24 180€	2021	Ce projet est financé par la DG Environnement et vise à renforcer la coopération entre les États membres de la région de la mer Méditerranée afin de réaliser une évaluation GES sur le Descripteur 11 - bruit en Méditerranée. Pour contribuer à la mise en œuvre du projet et réaliser des activités techniques spécifiques, le Secrétariat de l'ACCOBAMS est soutenu par les experts.

Fonds EU Projet QUIETSEAS	35 965	2021- 2022	Ce projet vise à aider les États membres et les autorités compétentes à fournir des méthodes et des outils pour faciliter la gestion du bruit sous-marin.
Fonds EU Projet CeNoBS	7 650	2021- 2022	Ce projet a été conçu pour "Soutenir la mise en œuvre de la MSFD dans la Mer Noire par l'établissement d'un système régional de surveillance des cétacés (D1) et de surveillance du bruit (D11) pour atteindre les GES". En plus des activités pilotes sur les prises accidentelles et la surveillance du bruit, le CeNoBS permettra de mener une enquête aérienne pour estimer l'abondance et la distribution des cétacés dans la mer Noire, ce qui complétera le projet ASI
Fonds EU Projet ABIOMED	14 737	2021- 2022	Ce projet ABIOMED de deux ans financés par l'UE a débuté en juillet 2021 et le Secrétariat coordonne l'activité " Rationalisation des critères sélectionnés du descripteur D1 concernant les groupes d'espèces de mammifères (petits cétacés à dents, cétacés à dents plongeant en profondeur et baleines à fanons) en vue d'une surveillance et d'une évaluation coordonnées dans la région méditerranéenne".
Fonds MAVA Projet MedBycatch	149 605	2021- 2022	Ce projet vise à mettre en œuvre les activités de surveillance des prises accidentelles dans les pays impliqués dans le projet, et la phase 2 vise en particulier à tester des mesures d'atténuation pour réduire les prises accidentelles d'espèces vulnérables, sur la base des résultats de la première année de surveillance. Une petite subvention a également été accordée pour capitaliser l'expérience et les connaissances acquises dans le cadre du projet MedBycatch pour la mise en œuvre du programme d'observateurs à bord.
Fonds MAVA Projet Déprédation	289 800	2021- 2022	Ce projet vise à soutenir l'évaluation et l'atténuation de la déprédation dans différentes pêcheries méditerranéennes (pêcheries à senne coulissante au Maroc et en Tunisie et pêcheries à petite échelle en Andalousie (Espagne), en Sicile (Italie) et à Malte).
IUCN Med/CIESM	-	2021	Soutenir la participation des experts à la 14ème Réunion Scientifique de l'ACCOBAMS
SPA/RAC	11 000	2021- 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la cinquième conférence sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée (avec une contribution volontaire de Monaco),</li> <li>• Organisation de formations sur les nécropsies (avec des contributions volontaires de Malte, Monaco et l'Italie),</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du Plan d'action méditerranéen pour la conservation des cétacés,</li> <li>• Rédaction d'un plan d'action national pour l'Algérie.</li> </ul>
2022	Fonds MAVA Projet Déprédation	57 863	2022	Ce projet vise à soutenir l'évaluation et l'atténuation de la déprédation dans différentes pêcheries méditerranéennes (pêcheries à senne coulissante au Maroc et en Tunisie et pêcheries à petite échelle en Andalousie (Espagne), en Sicile (Italie) et à Malte).
	Fonds MAVA Projet Apprendre et partager	5 000		Ce projet vise à partager les expériences des équipes nationales d'observateurs et des pêcheurs du projet MedBycatch. Des ateliers faciliteront les discussions entre les observateurs et les pêcheurs afin d'obtenir et de partager des connaissances sur la meilleure façon de former des collaborations solides et durables et de soutenir le programme d'observation des prises accessoires.

#### V. VUE D'ENSEMBLE DES REVENUS ET DES DÉPENSES RELATIVES À L'INITIATIVE DE SURVEILLANCE DE L'ACCOBAMS 2020-2022 (au 30 juin 2022)

Officiellement lancé lors de la 6e Réunion des Parties de l'ACCOBAMS en 2016, le projet ASI a démarré début 2017 et a été soutenu financièrement par les sources de financement suivantes :

Tableau 6. Sources de financement de l'ASI

Source de financement		Montants en EUR
Contributions volontaires	France - Agence Française de la Biodiversité	400 000
	Italie - Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare (ministère de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer)	228 000
	Italie - Ministero dell'Ambiente e della Tutela del Territorio e del Mare – Contribution Volontaire 2017	35 000
	Monaco - Département des Relations Extérieures et de la Coopération – Contribution Volontaire 2019	20 000
	Espagne (contribution volontaire de 2008) - Ministerio para la Transición Ecológica	300 000
	Slovénie - Morigenos Société slovène des mammifères marins	1 607
Cofinancements	Fondation Prince Albert II de Monaco	100 000
	Fondation MAVA ASI	1 701 000
	Evaluation ASI de la Fondation MAVA	25 000
Fonds propres ACCOBAMS *		180 789*
	TOTAL	2 991 396 €

\* 90 000 € ont été alloués à la coordination de l'ASI en Méditerranée et 90 789 € ont été alloués au Black Sea Survey en tant que cofinancement du projet CeNoBS.

Tableau 7 : Revenus et dépenses 2020 - 2022 (jusqu'au 30 juin 2022)

Source	Disponible de l'année précédente	Revenus	Dépenses	Solde restant (30/06/2022)
Pays	111 105,64	80 000	142 134,55	48 971,09*
ACCOBAMS fonds propres	60 597	0	17 357	43 240*
FPA2	-5 400	20 000	34 600,8	-20 000,8**
MAVA	151 746,98	0	122 619	29 128*
MAVA ASI Evaluation		25 000	13 300	11 700*
TOTAL	318 050	125 000	330 011	113 038

\* quelques dépenses restent à faire d'ici la fin du projet en décembre 2022 - Plusieurs activités ont dû être adaptées aux contraintes de la crise Covid19, ce qui a entraîné des dépenses inférieures à celles prévues au budget. Certains reliquats sont donc attendus après la fin du projet, et seront utilisés par le Secrétariat pour la prochaine enquête (en soutien aux efforts de collecte de fonds et pour le cofinancement).

\*\* Deux derniers versements du FPA2 d'un montant de 20 000 euros sont attendus à la fin du projet en décembre 2022, après la remise des rapports finaux au FPA2.

## VI. AUTRES REVENUS

Un produit de 29 919 € est dû à la vente de fonds investis (SICAV) le 21/12/2021. Les montants restants provenant du remboursement de la TVA effectué sur les opérations réalisées à Monaco et en France (2020- 2022) s'élèvent à 22 621€ (au 30 juin 2022).

## VII. FONDS SÉCURISÉ

Le paragraphe 20 de l'annexe 3 de la Résolution 7.6 prévoit la création d'un fonds sécurisé équivalent à 30% du budget administratif. La ligne " fonds sécurisé " s'élève à 18 800 € au 30 juin 2022.

## VIII. FLUX DE TRÉSORERIE (au 30.06.22)

Tableau 8. cash-flow

Compte bancaire du Fonds d'affectation spéciale de l'ACCOBAMS	euros
Solde des années précédentes + contributions ordinaires + contributions volontaires + cofinancements + autres revenus*.	864 167
Espèces	130
TOTAL (au 30/06/2022)	864 297

## IX. CONTRIBUTION DE MONACO EN TANT QUE PAYS HÔTE DE L'ACCOBAMS

Conformément à l'Annexe 1 - "Arrangements financiers entre le Gouvernement de S.A.S. le Prince de Monaco et le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS" de la Résolution 6.2 de l'ACCOBAMS sur l'Accord de Siège avec le Pays Hôte, la Principauté de Monaco fournit des contributions en espèces et en nature pour soutenir le fonctionnement du Secrétariat de l'ACCOBAMS.

Le soutien financier perçu par Monaco dans le cadre de l'Accord de Siège alimente un compte bancaire différent de l'ACCOBAMS et reste en dehors du champ d'application du Fonds d'Affectation Spéciale, car il est lié à l'Accord de Siège en ce qui concerne le fonctionnement régulier du Secrétariat, y compris les frais de personnel.

Le budget de l'Accord de Siège pour la période triennale est convenu entre la Principauté de Monaco et le Secrétaire Exécutif et est soumis à la vérification et à la validation du contrôleur de gestion du Fonds.

La contribution en espèces fournie par la Principauté de Monaco est destinée à permettre le fonctionnement général du Secrétariat dont les locaux sont situés dans la Principauté, et à financer les salaires du Secrétaire exécutif et de l'Assistant du Secrétaire exécutif.

La contribution en nature fournie par la Principauté de Monaco est destinée à l'hébergement du Secrétariat à Monaco et à l'accueil de deux chargés de programme et de projet travaillant au Secrétariat.

A titre d'information, le soutien fourni par le pays hôte est présenté dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9. Contributions en espèces et en nature fournies par Monaco dans le cadre de l'accord de siège

Contribution en espèces	Frais généraux liés au fonctionnement du Secrétariat	Année		
		2020	2021	2022
		28 300 €	33 650 €	31 100 €
	Frais de personnel du Secrétariat <sup>2</sup>	182 720 €	176 613 €	179 840 €
<b>Total des contributions en espèces</b>		<b>211 000 €</b>	<b>205 100 €</b>	<b>211 000 €</b>
Contribution en nature	Coût des locaux du Secrétariat	10 876 €	10 876 €	10 876 €
	Coût des deux appartements à l'usage des responsables de programme & de projet travaillant au Secrétariat.	22 675 €	31 461 €	28 426 €
<b>Total de la contribution en nature</b>		<b>33 551 €</b>	<b>42 606 €</b>	<b>39 302 €</b>
<b>Contribution totale du pays hôte</b>		<b>244 551 €</b>	<b>247 437 €</b>	<b>250 302 €</b>

<sup>2</sup> Salaires et charges sociales du Secrétaire Exécutif et de l'Assistant du Secrétaire Exécutif

## **Annexe 1**

### **Note explicative sur les lignes budgétaires du fonds d'affectation spéciale**

#### **1. Gestion administrative générale**

##### **Ligne budgétaire 1101 : Allocation de logement du Secrétaire exécutif**

La rémunération du Secrétaire exécutif est composée du salaire versé par le pays hôte et d'une allocation complémentaire du Fonds fiduciaire couverte par cette ligne budgétaire.

##### **Lignes budgétaires 1102 & 1103 & 1104 : Chargés de programme et de projet et comptable**

Ces lignes budgétaires ont été utilisées pour couvrir les dépenses liées aux postes de Chargés de Programme & de Projet du Secrétariat de l'ACCOBAMS, notamment les salaires et les cotisations sociales. Des salaires mal calculés en 2019 sont à l'origine de cette insuffisance, qui a été résolue grâce aux montants restants dans la même section budgétaire, et grâce à un congé de maternité non payé de 18 semaines d'un Responsable de Programme & Projet.

##### **Ligne budgétaire 1201 : Traducteurs**

Les langues de travail des réunions de l'ACCOBAMS sont l'anglais et le français. Ce budget permettra la traduction des documents pour la 8ème Réunion des Parties.

##### **Ligne budgétaire 1202 : Contrôleur de gestion du fonds**

Selon la Résolution 7.6 adoptée par les Parties, le budget est audité chaque année par un contrôleur de gestion du Fonds. Cette ligne budgétaire couvre les honoraires du contrôleur de gestion du Fonds pendant la période triennale.

##### **Ligne budgétaire 1203 : Assistance externe**

Au cours de la période triennale 2020-2022, les montants alloués à cette ligne budgétaire ont été principalement affectés aux services fournis par les conseillers juridiques.

##### **Ligne budgétaire 1300 : Frais bancaires**

Les frais bancaires ont considérablement diminué suite à l'adoption du service e-banking (gratuité plafonnée des frais bancaires).

##### **Ligne budgétaire 1400 : Frais de réception**

Le dépassement des dépenses d'accueil est lié à quelques améliorations au Secrétariat et à la correspondance.

##### **Ligne budgétaire 1501 : Unité de coordination sous-régionale**

Cette ligne est destinée à aider les Unités de Coordination Sous-Régionales à développer des activités liées aux objectifs de l'ACCOBAMS dans les deux sous-régions, et à participer aux réunions de l'ACCOBAMS.

Les dépenses liées aux activités avec les Unités de Coordination Sous Régionales ont couvert :

- la participation de représentants des deux Unités de Coordination Sous-Régionales (Secrétariat Permanent de la Commission de la Mer Noire et PNUE/MAP-SPA/RAC) aux treizième et quatorzième réunions du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS et à la cinquième réunion du Bureau Étendu.
- la participation d'experts de la Méditerranée et de la Mer Noire lors du Congrès Mondial de l'UICN en septembre 2021 (Marseille, France) et lors du Forum des AMP en décembre 2021 (Monaco)
- le soutien de l'organisation de la 33ème conférence annuelle de la Société européenne des cétacés.

##### **Ligne budgétaire 1502 : Voyages du personnel du Secrétariat**

Au cours de la période triennale 2020-2022, le Secrétariat a participé à des réunions et des ateliers pour (1) assurer la liaison avec d'autres organisations et renforcer les collaborations pour mettre en œuvre le programme de travail et (2) établir et maintenir des contacts étroits avec les Parties et d'autres pays riverains pour les aider à mettre en œuvre le programme de travail.

Au cours de ces réunions, le Secrétariat a présenté les activités et l'Accord, distribué du matériel d'information, étudié les possibilités d'activités conjointes et de cofinancement, travaillé avec les autorités compétentes sur les différents moyens nécessaires pour améliorer la mise en œuvre de l'ACCOBAMS au niveau national.

De plus, afin de mieux promouvoir l'Accord, le Secrétariat a recruté un Consultant international pour développer une proposition de Stratégie de Communication de l'ACCOBAMS en vue de son adoption lors de la Huitième Réunion des Parties. Lors du 25ème anniversaire de l'ACCOBAMS, ils ont produit une courte vidéo de promotion reflétant l'étendue du travail de l'ACCOBAMS et ses principales réalisations.

En outre, pendant la crise du COVID, étant donné que la plupart des réunions étaient en ligne, le Secrétariat s'est abonné à Zoom. were online, the Secretariat has subscribed to Zoom.

## **2. Réunions institutionnelles**

### **Ligne budgétaire 2100 : Réunion des Parties**

Le budget adopté pour cette ligne budgétaire était destiné à aider les Parties ayant besoin d'une assistance financière et d'experts pour assister à la huitième réunion des Parties (28 novembre - 2 décembre 2022, Malte)), à préparer les documents de travail et à contribuer à l'organisation de la MOP7.

### **Ligne budgétaire 2200 : Comité scientifique**

Deux réunions du Comité scientifique ont eu lieu au cours de cette période triennale :

- La 13ème réunion du Comité scientifique a été organisée du 26 au 28 février 2020 à Cap d'Ail, France.
- La 14ème réunion du Comité Scientifique a été organisée du 22 au 26 novembre 2021 à Monaco.

Les économies réalisées au cours de ces deux réunions par le Secrétariat ont permis de soutenir le Président du Comité scientifique pour qu'il puisse assister aux réunions pertinentes.

### **Ligne budgétaire 2300 : Bureau**

Les dépenses de cette ligne budgétaire ont couvert l'organisation de trois réunions du Bureau pendant la période triennale 2020-2022.

- La Réunion extraordinaire du Bureau s'est réunie en tant que Comité de recrutement pour la procédure de sélection du poste de Secrétaire exécutif, en février 2020.
- La treizième réunion du Bureau a été organisée du 9 au 11 décembre 2020, en ligne ;
- La quatorzième réunion du Bureau a été organisée les 18-19 janvier 2022, en ligne ;
- La cinquième réunion du Bureau élargi a été organisée les 26-27 avril 2022 à Monaco.

Afin d'assurer le bon déroulement de la réunion, le Secrétariat a acquis un équipement de vidéoconférence.

### **Ligne budgétaire 2400 : Réunion des représentants nationaux (anciennement appelés ateliers régionaux)**

La cinquième réunion des représentants nationaux s'est tenue du 12 au 15 juillet 2021, en ligne.

La ligne budgétaire correspondante a été utilisée pour mettre à jour le rapport national en ligne qui sera utilisé par les points focaux en 2022 avant la MOP8.

### **Ligne budgétaire 2500 : Réunion du comité de suivi**

Les dépenses de cette ligne budgétaire ont couvert l'organisation de la Troisième Réunion du Comité de Suivi de l'ACCOBAMS qui a été organisée en ligne les 29 et 30 mars 2022.

Une traduction simultanée a été proposée pour faciliter les échanges. Conservation actions

## **3. Actions de conservation**

### **Ligne budgétaire 51 :**

Le budget disponible sous cette ligne a été supprimé conformément à la résolution 7.6.

Le budget 2019 non dépensé de cette ligne budgétaire a été transféré au fonds sécurisé.

### **Ligne budgétaire 52 : Interactions homme-cétacé / Situations d'urgence**

Cette ligne budgétaire a été utilisée pour couvrir les activités suivantes :

- promotion de la mise en œuvre du certificat " High Quality Whale Watching ® " pour les opérateurs.

- soutenir une étude sur l'identification des points chauds des activités d'observation des baleines dans la zone ACCOBAMS et tester la procédure commune proposée pour utiliser les navires d'observation des baleines comme plate-forme d'opportunité (avec la contribution volontaire de Monaco) ;
- préparer une revue des dispositions légales pertinentes liées à l'utilisation des filets dérivants dans la zone de l'ACCOBAMS ; et obtenir des informations sur les instruments légaux existants et les mesures conçues pour appliquer au niveau national les dispositions de l'ACCOBAMS sur cette question.

**Ligne budgétaire 53 : Habitat/ Recherche et surveillance**

Le budget disponible sur cette ligne budgétaire a été utilisé pour réaliser des activités liées aux Aires Marines Protégées/Habitats Critiques des Cétacés (HCC) et pour renforcer la collaboration avec les différents organismes internationaux, tels que SAP/RAC, ASCOBANS, ECS, MedPAN, etc..., comme suit :

- soutenir le processus en cours sur l'évaluation et la réévaluation de l'état de conservation de l'UICN des cétacés dans la zone ACCOBAMS ;
- rédiger des Plans de Gestion de la Conservation de l'ACCOBAMS pour 4 espèces, notamment avec l'organisation d'un atelier de rédaction de CMP du 7 au 9 mars 2022, à Cap d'Ail, France
- assister l'expert dans la rédaction d'un Plan d'Action National pour l'Algérie ;
- réviser et promouvoir les Habitats Critiques des Cétacés de l'ACCOBAMS.

**Ligne budgétaire 54 : Sensibilisation du public / Diffusion d'informations**

La ligne budgétaire a été utilisée pour :

- Fournir un soutien au fonctionnement de MEDACES pour 2019, avec la contribution volontaire de l'Espagne pour 2019 ;
- Héberger le site web d'ACCOBAMS ;
- Améliorer la formation MMO/PAM existante et initier le développement d'une formation en ligne ;
- Célébrer le 25ème anniversaire de l'ACCOBAMS (logo des 25 ans, courte vidéo de promotion, cérémonie d'anniversaire...);

Créer et diffuser du matériel de communication pour la sensibilisation du public et pour la distribution aux réunions où ACCOBAMS était représenté.